

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS GFA DE TESTAVIN à LE MUY

Description du site

Date de dernière mise à jour des informations : 14/01/2021

Nom : GFA DE TESTAVIN

Adresse : nullIRTE NATIONALE 7

Commune principale : LE MUY (83086)

Communes secondaires : Non renseigné

Activités : 68.20B - Location de terrains et d'autres biens immobiliers

Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 14/01/2021

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP04008290101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Suite à un remblaiement non autorisé sur plusieurs parcelles situées sur la commune du Muy (83), la préfecture du Var a demandé au propriétaire du terrain, le groupement foncier agricole (GFA) du TESTAVIN, la réalisation d'une étude de pollution des sols. Un diagnostic de la qualité environnementale des sols a été réalisé par BURGEAP en décembre 2017 sur les remblais. Les investigations ont consisté en la réalisation de 15 fouilles à la pelle mécanique. Quelques déchets ont été observés dans les remblais (plastiques et fer à béton). Les investigations sur les sols ont montré la présence dans les remblais de fortes teneurs en plomb (sondages PM7 et PM13) et dans une moindre mesure en arsenic (sondages PM5 et PM11). La présence de ces composés est susceptible de générer un risque sanitaire par inhalation et ingestion de poussières de sols. La demande de l'inspection de l'environnement d'excaver et d'éliminer dans une installation dument autorisée les terres impactées n'a pu être mise en oeuvre par l'exploitant du fait des dispositions du code de l'urbanisme applicables à cette zone, et de la présence d'espèces protégées (tortues d'Hermann notamment) qui avaient colonisé la zone. Un recouvrement des zones impactées par de la terre saine a été demandé afin de couper les voies de transfert

vers les personnes. Toutefois, au regard de la présence de pollution, il importe que la compatibilité entre l'usage futur et la qualité des sol pollués soit vérifiée en cas de changement d'usage et notamment avant la délivrance d'une autorisation de construire.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 19/05/2021

Description³ : Suite à un remblaiement non autorisé sur plusieurs parcelles situées sur la commune du Muy (83), la préfecture du Var a demandé au propriétaire du terrain, le groupement foncier agricole (GFA) du TESTAVIN, la réalisation d'une étude de pollution des sols. Un diagnostic de la qualité environnementale des sols a été réalisé par BURGEAP en décembre 2017 sur les remblais. Les investigations ont consisté en la réalisation de 15 fouilles à la pelle mécanique. Quelques déchets ont été observés dans les remblais (plastiques et fer à béton).

Les investigations sur les sols ont montré la présence dans les remblais de fortes teneurs en plomb (sondages PM7 et PM13) et dans une moindre mesure en arsenic (sondages PM5 et PM11). La présence de ces composés est susceptible de générer un risque sanitaire par inhalation et ingestion de poussières de sols.

La demande de l'inspection de l'environnement d'excaver et d'éliminer dans une installation dument autorisée les terres impactées n'a pu être mise en oeuvre par l'exploitant du fait des dispositions du code de l'urbanisme applicables à cette zone, et de la présence d'espèces protégées (tortues d'Hermann notamment) qui avaient colonisé la zone. Un recouvrement des zones impactées par de la terre saine a été demandé afin de couper les voies de transfert vers les personnes.

Toutefois, au regard de la présence de pollution, il importe que la compatibilité entre l'usage futur et la qualité des sol pollués soit vérifiée en cas de changement d'usage et notamment avant la délivrance d'une autorisation de construire.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté Non renseigné

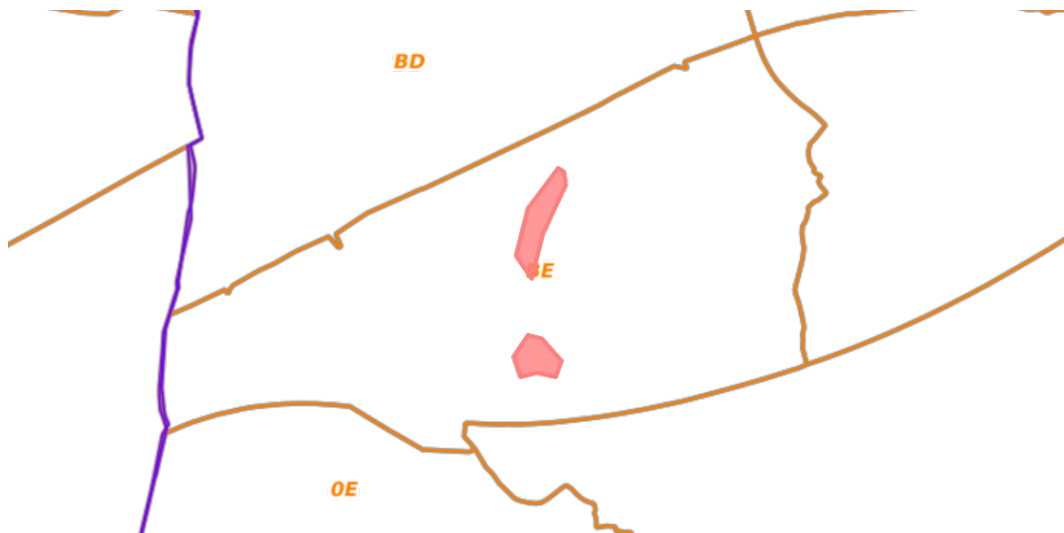
Documents associés : Gestion des terres impactées en métaux - rapport Burgeap

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Le Muy	1	BE	0129	83
Le Muy	1	BE	0048	83
Le Muy	1	BE	0085	83
Le Muy	1	BE	0086	83

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde : Long. :6.54, Lat. :43.459

Superficie estimée : 39423 m²

- 1 - Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les sites créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.